



Investissons notre énergie !

Entreprise à Mission depuis le 12 Novembre 2020

Rapport de Mission au 31-12-2023

Rapport rédigé par Nicolas Milko, dirigeant fondateur d'élecocité

Introduction	2
Raison d'être et Objectifs statutaires	3
indicateurs clés	4
Objectifs opérationnels et suivi	5

Introduction

L'année 2023 a été une année particulière pour le secteur de l'électricité en Europe. Les conséquences des conflits internationaux ont continué à modifier fortement les politiques de production des différents gouvernements. Si le pic de la crise énergétique européenne est passé, la priorité d'investir dans de nouvelles sources de production reste l'enjeu majeur des années à venir.

Dans ce contexte, élecocité a maintenu son engagement sociétal. Son statut et son modèle économique ont parfaitement résisté à la politisation de l'activité de fourniture d'électricité par la mise en place d'aides gouvernementales (boucliers tarifaires et amortisseurs) pour les consommateurs.

Cependant, un changement important de stratégie a été opéré. élecocité a continué à encourager ses clients particuliers à s'approprier et soutenir un projet de transition énergétique mais son activité s'est essentiellement tournée vers les professionnels et les collectivités.

Enfin la publication de ce rapport est désormais corrélée à la clôture comptable des comptes au 31 décembre de chaque année et à l'assemblée générale d'élecocité associée. Ceci permet d'inscrire ce rapport dans la continuité de l'exploitation de l'entreprise.

A propos d'élecocité

élecocité est le 1er fournisseur d'électricité d'IMPACT dont chaque client choisit le projet de transition énergétique que ses consommations vont engendrer.

Les Valeurs d' élecocité

L'engagement, l'utilité et la transparence sont les 3 piliers sur lesquels l'action d'élecocité s'appuie. Fort de ses valeurs, élecocité réaffirme sa raison d'être inscrivant son action dans l'engagement d'une entreprise à mission.



Notre raison d'être

Permettre à chacun de s'approprier l'impact sociétal ou environnemental de sa consommation d'énergie en choisissant le projet qu'elle finance directement.

Nos objectifs statutaires

- Pour les clients d'élecocité dont la puissance souscrite de leur compteur d'électricité est inférieure ou égale à 36 kVA, consacrer 2 ou 10% de chaque kWh d'électricité commercialisé au financement d'un projet porté par une association, une entreprise ou une collectivité locale.
- Pour les clients d'élecocité dont la puissance souscrite de leur compteur est supérieure à 36 kVA, consacrer 1% minimum de chaque kWh d'électricité commercialisé au financement d'un projet porté par une association, une entreprise ou une collectivité locale.

Nos objectifs opérationnels

Mise en œuvre de projets de transition énergétique grâce au financement participatif dans les 4 domaines suivants :

Production renouvelable / Éducation et sensibilisation / Innovation / Projets sans frontières

Trajectoire et Feuille de route

Chaque projet activé démontre l'utilité de l'électricité d'IMPACT. La croissance du nombre de consommateurs permet de financer plusieurs projets sociétaux ou environnementaux chaque année.

L'objectif d'élecocité est donc de continuer à développer sa mission en l'associant à son exercice comptable annuel et à son assemblée générale.

Indicateurs clé de suivi de la mission d'élecocité

OBJECTIF STATUTAIRE 1	2021	2022	2023
Vente de kWh	596 968 €	694 106 €	757 422 €
Financement de projet (Brut annuel)	15 422 €	18 822 €	15 400 €
	2,58%	2,71%	2,03%
Financement de projet	11 154 €	15 923 €	14 668 €
OBJECTIF STATUTAIRE 2	2021	2022	2023
Vente de kWh	4 729 €	7 517 €	78 188 €
Financement de projet (Brut annuel)	65 €	90 €	782 €
1%	1,37%	1,20%	1,00%
Financement de projet	65 €	90 €	782 €
	1,37%	1,20%	1,00%
SUIVI DES FINANCEMENTS			
MONTANTS DES FINANCEMENTS COMPTABILISES	13 272 €	17 116 €	13 163 €
MONTANTS DES FINANCEMENTS DEPENSES	2 027 €	4 431 €	7 688 €
SOLDE	23 671 €	36 355 €	41 830 €
OBJECTIF OPERATIONNEL	1	2	4

Bilan 2023

Les objectifs statutaires de 2023 sont globalement atteints malgré une augmentation importante des impayés au sein du portefeuille clients particuliers d'élecocité.

L'objectif statutaire 1 de 2% minimum de financement est atteint (diminution des clients solidaires).

L'objectif statutaire 2 de 1% de financement s'est développé grâce à l'augmentation des clients professionnels (clients dont la puissance souscrite > 42 kVA).

Les objectifs opérationnels 2022 et 2023



Le projet La centrale Lumiwatt JAUPS a connu plusieurs difficultés. Après avoir connu des délais très long pour installer le compteur d'injection de la centrale solaire, c'est désormais le raccordement qui pose problème. En effet, le câble actuel de raccordement est mutualisé avec 2 autres trackers et nous devons retirer un câble sur une longueur de plus de 90 m.

Le projet SCHOLA AFRICA a permis d'offrir 80 lampes solaires aux enfants des écoles de Gale Alydiagne, une école située à proximité de Saint-Louis. Les étudiants de l'école EDHEC se sont rendus sur place pour accompagner les élèves pendant plusieurs jours.



Le projet Borne Solaire pour vélos à la Ferme du Paradis a abouti à la mise en place de panneaux solaires pour la recharge des vélos électriques des consommateurs adoptant une consommation alternative. Ce projet est la démonstration de la possibilité de mobiliser la consommation des citoyens localement.

L'école Verte de Santes a reçu son kit solaire qui a été mis en place par les élèves de l'école, dans le cadre d'un projet pédagogique qui a pour objet la sensibilisation des élèves à l'autoconsommation de l'électricité solaire.



Suivi du développement des projets

Ce suivi a pour objet d'établir la liste des paiements effectués chaque année aux porteurs de projets (entreprise, association ou organisme tiers) pour le financement de projets de transition énergétique. Il permet d'identifier les montants dépensés, indicateur clé de la mission d'élecocité.

DATE	NOM DU PROJET / organisme	Statut**	Cumul des montants versés
2021	UPOWA	Réalisé	360 €
2022-2023	SCHOLA AFRICA	Réalisé	1421 €
2022-2023	Lumiwatt JAUPS	En cours de financement	5948 €
2023	Borne solaire pour vélos	Réalisé	3630 €
2023	Ecole Verte de Santes	Réalisé	518 €
2023	Ecole Shamengo	En cours de financement	601 €

Les projets pour 2024

- _ Lumiwatt JAUPS
- _ Eolienne urbaine innovante
- _ Projet à Madagascar
- _ Ecole de la transition Shamengo
- _ Hydrolienne à membrane ondulante
- _ Lampes solaires SCHOLA AFRICA
- _ Station solaire au Bénin

élecocité est en relation régulière avec les porteurs de projets. Certains projets sont amenés à évoluer selon les possibilités de faisabilités, le contexte politique (projet africain), ou les avancés technologiques. Les comités élecocitoyens ont pour objet de permettre aux clients d'élecocité de prendre connaissance et de participer à ces évolutions.

Comité de gestion et suivi de la mission

Suite au départ de Mathilde Pacot, Nicolas Milko est en charge du suivi de la mission et du comité de gestion.

Le comité de suivi de la mission d'élecocité est composé des 3 membres de l'entreprise : Océane Vintevogel, Philippe Couché et Nicolas Milko. Il a pour objet principal de statuer sur l'évolution des financements de chaque projet, et de s'assurer du bon respect de la mission.

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année et plus particulièrement aux dates suivantes :

- 29 Juin 2023 Objet : assemblée générale d'élecocité / présentation et points sur les financements.
- 12 décembre 2023 Objet : point sur le financement des projets lors de la prochaine clôture comptable.

Comité élecocitoyen

La modification de la stratégie de développement d'élecocité n'a pas permis de mettre en place un comité élecocitoyen. Cependant, l'attention que porte les entreprises à leur responsabilité social et environnemental va amener élecocité à proposer une nouvelle version de ces comités en 2024.

Validation

Ce rapport a été rédigé par Nicolas Milko, responsable du suivi de la mission d'élecocité. De fait, Nicolas Milko, président de l'entreprise élecocité, certifie l'exactitude des données et mentions établies dans le présent rapport.

Seclin, le 17 Juin 2024